

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

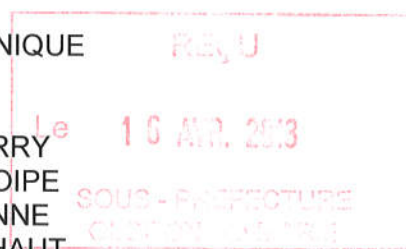
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Maily DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
	Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Maité POTIN	à	Marc OXIBAR
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOPE
	Martine MIRANDE	à	Jean CASABONNE
	Christophe GUERY	à	Evelyne BALLIHAUT



Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS (excusé), Claude LACOUR (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Dominique LAGRAVE (excusé)

RAPPORT N° 13-180412-FIN-

BUDGET ANNEXE PEPINIÈRE D'ENTREPRISES : BUDGET PRIMITIF 2018

M. LACRAMPE expose :

Ce budget comprenait, en investissement :

- La pépinière d'entreprises, construite en 2014,
- La réhabilitation de l'ancienne pépinière acquise auprès de la ville d'Oloron. Eu égard le manque de demandes en matière de location d'ateliers et bureaux, l'opération n'a pas été réalisée et le bâtiment a fait l'objet d'une vente en l'état pour un montant de 130 000 €. Une opération de régularisation par la plateforme des marchés publics est en cours.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles traduisent le fonctionnement du bâtiment, avec à ce jour, 2 ateliers et 3 bureaux loués.

Le budget primitif 2018 s'équilibre de la manière suivante, en dépenses et recettes :

- en fonctionnement : 30 046.20 €
- en investissement : 501 216.01 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

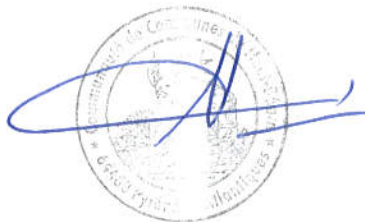
- **APPROUVE** le budget annexe 2018 de la Pépinière d'Entreprises, arrêté aux montants ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures

Affiché le 16.04.18

Le Président



Daniel LACRAMPE

